12.02.2024 – 13:15 Uhr

Les villes veulent des relations stables avec l'UE

Bern (ots) -

Le Comité de l'Union des villes suisses a adopté à l'unanimité la prise de position sur le projet de mandat de négociation entre la Suisse et l'UE. Pour les villes, la stabilité des relations avec l'UE revêt une haute importance. Elles approuvent l'intention de la Confédération de viser la conclusion d'un accord sur l'électricité; or, un tel accord doit garantir la possibilité d'un approvisionnement de base attrayant et sûr.

En leur qualité de centres économiques, de recherche, d'innovation, de formation et de culture, les villes suisses sont tributaires de relations intactes avec l'UE. Les interactions entre la Suisse et l'UE sont nombreuses et intenses, raison pour laquelle l'Union des villes suisses estime indispensable de clarifier rapidement les relations avec l'UE et de leur conférer une base stable. Dans sa prise de position sur le projet de mandat de négociation, elle salue par conséquent expressément la volonté du Conseil fédéral d'entamer et de finaliser sans tarder des négociations avec l'UE.

Du point de vue des villes, un enjeu tout particulier réside dans la possibilité pour la Suisse de participer aux programmes de recherche, d'innovation et de formation de l'UE. Son exclusion du programme "Horizon Europe" a mis en lumière de façon exemplaire les conséquences négatives qui résultent de l'érosion rampante des accords bilatéraux depuis la suspension des négociations relatives à l'accord-cadre.

L'accord sur l'électricité ne doit pas compromettre l'approvisionnement de base

Les villes sont conscientes de la problématique liée à l'absence d'un accord sur l'électricité qui se pose pour la Suisse. Un accord est non seulement central en matière de sécurité de l'approvisionnement et de stabilité du réseau, mais il assure également les capacités d'importation nécessaires à cet effet ainsi que l'accès des entreprises suisses d'approvisionnement en énergie (EAE) au marché. Les villes étant souvent elles-mêmes propriétaires d'EAE, elles sont particulièrement concernées par un accord sur l'électricité.

Malgré l'enjeu de taille que représente l'accord sur l'électricité avec l'UE, l'approvisionnement de base ne doit pas être compromis. L'Union des villes demande que l'approvisionnement de base des petits consommateurs d'électricité tels que les ménages et petites entreprises soit garanti même en cas d'ouverture complète du marché. En outre, il ne faut en aucun cas que la transition énergétique soit remise en cause. Le développement des investissements, actuellement insuffisants, en faveur des énergies renouvelables produites au niveau local ne doit pas être ralenti. Ces investissements sont en effet indispensables à la réalisation d'un approvisionnement en énergie neutre en CO2.

Contact:

Renseignements Sami Kanaan, Conseiller administratif de Genève, vice-président de l'UVS : 079 204 30 12

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100017932/100916022 abgerufen werden.